

**PIECES A TRANSMETTRE POUR LE
DERNIER RENOUELEMENT DE LA
DISPONIBILITE D'OFFICE**

- Courrier de l'autorité territoriale** indiquant l'objet de la saisine et les questions précises auxquelles doivent répondre les membres de la CRI
- Fiche signalétique** indiquant le nom et le prénom de l'agent, sa date de naissance, son grade, son adresse, les fonctions exercées
- Etat des congés de maladie et de la situation administrative de l'agent**
- Procès-verbaux du comité médical**
- Rapport détaillé d'un médecin agréé** faisant apparaître l'inaptitude ou l'aptitude, provisoire ou définitive, aux fonctions ou à toutes fonctions
- Fiche de poste** de l'agent

Pour rappel :

- MDO à l'issue des droits à congé
- 2 premières années : CMI
- 3ème année : CRI